

Travaux de voirie – création d’ une traversée de route sur le CR N° 17 La Verdochère

Lors de fortes précipitations, les eaux de pluie traversent la route au lieu dit La Verdochère. Pour y remédier, il faut créer une traversée de route.

Un devis a été demandé à la SAS TRUDELLE pour la pose d’ une buse de 300 mm. Le coût est de 722,48 euros HT soit 866,96 euros TTC.

Le Conseil Municipal valide le devis.

Achat d’ une débroussailleuse pour les services techniques

Une débroussailleuse des employés est obsolète. Il y a lieu d’ en acheter une nouvelle.

Les Ets Jolivet ont fait un devis pour une débroussailleuse Sthil d’ un montant de 696,93 euros HT soit 835,12 euros TTC.

Le Conseil Municipal valide le devis

Urbanisme : vote du taux de la taxe d’ aménagement pour l’ année 2025

Le Conseil Municipal après délibération fixe la taxe d’ aménagement à 2 % sur la commune de Saint Jean de la Motte.

Il décide d’ exonérer les abris de jardin , les pigeonniers et les colombiers.

Réfection de la fresque de l’ école maternelle

La fresque de l’ école maternelle a besoin d’ être rénovée.

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur et Madame Charles, artistes peintres pour établir un devis :

- Partie fresque, sous bassement, soutiens en béton et les 3 colonnes : 3000 euros.
- Les peintures et autres matériaux sont en sus. Il seront achetés directement par la commune. L’ estimation est de 1500 euros environs

Après délibération, le conseil Municipal valide le devis.

Rénovation et agencement du bureau du Maire – validation proposition d’ honoraires de l’ architecte.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu’ il souhaite poursuivre les travaux de réaménagement de la mairie par le bureau du maire.

Le cabinet d’ architecte d’ intérieur propose un devis pour une prestation complète de 1400 euros HT soit 1680 euros TTC.

Le Conseil Municipal après délibération valide le devis

Achat d’ un vidéo projecteur pour la salle polyvalente – validation de devis.

Il est nécessaire d’ installer un vidéo projecteur à la salle polyvalente pour le confort des personnes lors de réunions Communauté de Communes ou autres.

Les devis suivants ont été demandés :

- ITOuest à La Flèche d’ un montant de 668,00 euros HT soit 801,60 euros TTC
- Scène et Son à La Milesse d’ un montant de 4501,49 euros HT soit 5401,79 euros TTC.

Le Conseil Municipal valide le devis Scène et Son car la proposition est plus complète et répond exactement à la demande.

Achat d’ illuminations de Noël – validation de devis

Le Conseil Municipal souhaite continuer à renouveler les décorations de Noël. Les devis suivants ont été demandés pour l’ achat de 19 motifs et 4 guirlandes.

- Sté Decolum pour 9 motifs et 4 guirlandes d' un montant de 2121,00 euros HT soit 2545,20 euros TTC.
 - Sté Leblanc pour 10 motifs d' un montant de 1718,00 euros HT soit 2061,00 euros TTC.
- Le Conseil Municipal valide les 2 devis.

Aire de jeux salle polyvalente – validation de devis

L' aire de jeux près de la salle polyvalente est devenue vétuste et pose des problèmes de sécurité. Il y a lieu de changer tous les jeux.

Les devis suivants ont été demandés :

- Sté Kompan pour un montant de 32031,30 euros HT soit 38437,56 euros TTC
- Sté Eden Sport pour un montant de 31799,25 euros HT soit 38159,10 euros TTC
- Sté Passe Sport pour un montant de 27900,00 euros HT soit 33480,00 euros TTC

Le conseil Municipal après délibération valide le devis de la Sté Kompan car il correspond le mieux à la demande.

Aire de jeux de la salle polyvalente : sollicitation de l' aide de la région au titre du Fonds Pays de la Loire investissement communal

Concernant la réalisation de l' aire de jeux rénovée à la salle polyvalente, une demande de subvention sera demandée à la région au titre du Fonds Pays de la Loire Investissement Communal pour le financement des travaux à hauteur de 20 % du montant HT.